



Procès-Verbal

Du Comité Directeur Fédéral

Fédération Française du Sport Universitaire

09 juillet 2024 - Visioconférence

Ordre du Jour

1. APPROBATION DES COMPTES-RENDUS

Comité directeur du 06 mars 2024

2. INTRODUCTION ET ACTUALITÉ DU PRÉSIDENT

Propos introductifs

3. PÔLE INSTITUTIONNEL

Nominations CMN 2025-2028
Intégration de l'AS INSEEC à l'AS maître
Université de Lyon

4. PÔLE FINANCIER

Aide fédérale exceptionnelle : Ligues
BFC, AURA et CVL

5. PÔLE RESSOURCES HUMAINES

Recrutement des Directeurs Régionaux
Lille et Aix-Marseille

7. PÔLE INTERNATIONAL

Actualités internationales

8. QUESTIONS DIVERSES

Questions diverses

PARTICIPANTS

Membres du CD : C. TERRET, D. HALLART, S. GAYET, S. PIERRON, É. VALMIER-ROCHEBLAVE, N. VEILLÉ, M. DEKHIL, H. BIZZOTTO, C. MARTIN-GARIN, D. DERVILLE, L. GIRARD, D. SIMONNEAU, F. MEDJOUB, C. SERENO-NOU, G. GAUBICHER, S. GERARD - MESR, A. RIDDE - MS

Invités : L. ROGIER - ANESTAPS, B. AMSALEM - CNOSEF, Direction nationale

Excusé.e.s : L. CHARBONNIER (procuration G. GAYET), J-F. FROUSTEY (procuration C. TERRET), L. LEFEBVRE (procuration D. HALLART), P. INSALACO (procuration D. SIMONNEAU), M. ROMÉZY - APS / CGE, L. RAFFIN-MARCHETTI-GNDS

Absents : F. PILLARD, C. GUYOMARCH, L. BROTTIER

Secrétariat de séance : Direction Nationale

*Tous les votes ont été comptabilisés de manière anonyme à l'aide du logiciel Balotilo

1. APPROBATION DES COMPTES RENDUS CDF 22.11.2023 ET 20.12.2023

C. TERRET : Bonsoir à toutes et tous, bienvenue à ce comité directeur de fin de saison universitaire.

Nous allons commencer de manière classique avec le vote d'émargement suivi du vote du compte-rendu du dernier comité directeur. Y aurait-il des demandes de modifications sur ce compte-rendu ?

Il n'y a pas de demande de modification, nous pouvons procéder au vote.

VOTE 1 - Approbation du compte-rendu du CDF du 06.03.2024 tel qu'il vous a été présenté.

VOTE 1 Approbation du CR du 06.03.2024	POUR	22
	CONTRE	0
	ABSTENTION	1

VOTE 1 : Le compte-rendu du CD du 06.03.2024 est approuvé à la majorité des voix exprimées.

C. TERRET : Merci à tous et à toutes pour ces votes.

2. INTRODUCTION ET ACTUALITÉS DU PRÉSIDENT

C. TERRET : La saison sportive s'est bien déroulée avec de nombreux événements sportifs dans le cadre de la Grande Cause Nationale et des Jeux Olympiques et Paralympiques. Chaque année sont organisés par les Ligues Régionales une centaine de manifestations telles que les championnats de France, coupes de France, etc. Cette année, deux gros événements se sont ajoutés et ont été un réel succès. Il s'agit du Challenge 2024, le challenge étudiant qui a eu à Vichy et le Championnat du Monde Universitaire de Rugby Seven qui a eu lieu à Aix en Provence.

Ces événements ont été plébiscités par les étudiants, que ce soient les étudiants de la FF sport U à Vichy ou les étudiants des différentes délégations des pays qui ont fait le déplacement jusqu'à nous lors du Championnat du Monde. Nous avons à chaque fois pu constater une action qui a été plébiscitée quant à l'efficacité de l'organisation et au rayonnement des événements. Il est également important de

*Tous les votes ont été comptabilisés de manière anonyme à l'aide du logiciel Balotilo

souligner le réel travail d'équipe de la Fédération : des collaborateurs, des directeurs, des directrices, des collaboratrices de l'ensemble du territoire qui ont travaillé ensemble pour mener à bien ces 2 gros projets.

Ainsi, l'année a été très dense mais je crois que tout le monde sort grandit et ravi de du travail qui a été réalisé à la fois d'un point de vue des étudiantes et étudiants qui ont pu y participer que d'un point de vue des équipes.

X. DUNG : L'année a effectivement été chargée et nous a permis à la fois de rayonner au niveau national et international et de fédérer les équipes.

Ces manifestations nous ont démontré que, à l'avenir, nous avons intérêt à nous positionner pour l'organisation d'autres championnats internationaux et nationaux d'envergure. Nous avons pu constater que lorsque l'on nous donne les moyens, et nous devons remercier ici les ministères, la Fédération est capable de réaliser de très belles choses. J'en profite donc pour remercier nos partenaires institutionnels et privés car nous avons bénéficié d'un vrai appui des ministères sur ces événements. Le ministère des sports, notamment sur le Challenge, a été d'un très grand soutien. Ce soutien s'est poursuivi dans le cadre du Championnat du Monde Universitaire puisqu'il y a eu un vrai appui de la Délégation Interministérielle au Grands Evénements Sportifs. Nous avons également bénéficié d'un appui local de la part des régions et collectivités. Finalement, nous remercions également nos partenaires de l'écosystème universitaire qui ont été présents à chaque fois : l'ANESTAPS qui était présente lors du Challenge, le GNDS et l'APS CGE aussi et les enseignants des universités ou des écoles investis.

Un grand merci à toutes et tous pour ce réel succès en amont des Jeux qui a été une belle fête, un beau moment de vie pour l'ensemble des étudiants.

A. RIDDE : En tant que représentant du ministère des sports, je voulais surtout vous vous remercier et remercier les équipes pour l'organisation impeccable des événements. Le Challenge, c'était évidemment une des mesures phares de de la feuille de route, mais c'était avant tout un événement qu'on voulait événement de visibilité. Je pense l'objectif a été atteint.

Le Championnat aussi s'inscrit dans cette logique, de faire en sorte d'accueillir toujours plus d'événements sportifs internationaux en France, quels qu'ils soient et y compris des événements étudiants. Ce sont des sujets importants pour nous, ce qui explique l'accompagnement de la DIGES que vous avez mentionné. Je renouvelle nos félicitations aux équipes de la Fédération et les remercie pour l'organisation et la réussite de ces événements.

C. TERRET : Merci A. RIDDE. Dans un second point des actualités et de l'introduction, je souhaitais évoquer la fin de saison sportive et en particulier quelques chiffres bilans.

Il y a un élément sur lequel nous avons une attention particulière qui est le nombre de licences sportives puisque, vous le savez, nous avons mis en place depuis septembre 2023 un nouveau modèle économique basé sur une licence à tarif unique.

Ce changement pouvait laisser supposer une perte de licences parfois importante et des inquiétudes dans les territoires puisque nous avons des associations

*Tous les votes ont été comptabilisés de manière anonyme à l'aide du logiciel Balotilo

sportives qui, sur un modèle de contrat, licenciaient en masse leurs étudiants. Or, dès lors que le chaque licence est facturée individuellement, les licences sont souscrites lorsqu'elles ont une réelle réalité. Par conséquent, dans le calibrage du modèle, nous avons fait des prévisions pour équilibrer le coût de la licence par rapport à des potentielles de perte de licences. L'avantage du nouveau modèle, c'est qu'il constitue un réel témoin de la réalité de l'activité dans les territoires. En effet, dès lors qu'une licence n'est plus gratuite, elle n'est créée que lorsqu'elle est réellement utilisée.

Nous sommes plutôt satisfaits puisque la perte de licence n'a pas été aussi importante que nous l'avions calculée. Finalement, elle est relativement faible. Pour vous donner un chiffre très précis, nous sommes environ à 120 000 licences sportives, arbitres et dirigeants. L'an dernier sur ces 120 000 licenciés, nous avons 96 675 licences sportives. Cette année, nous sommes à ce jour à 92 200, soit une diminution d'environ 4 00 licences. Cette baisse est inférieure à nos prévisions, ce qui est plutôt encourageant. Cela signifie que le travail dans les territoires a porté ses fruits puisque nous considérons que lorsqu'une offre dans les ligues est adaptée aux étudiantes et aux étudiants, ils souscrivent la licence pour profiter de cette offre sportive. C'est le discours qui a été tenu vis-à-vis de ce modèle.

Aussi, les ligues et les territoires sont encouragés à proposer une offre adaptée qui engage à souscrire cette licence pour avoir un service en face.

L'équilibre financier de la Fédération continuera de fonctionner ainsi et de manière même plus vertueuse en permettant le développement de la Fédération et de ses activités. L'idée est de continuer à développer et à augmenter ces chiffres les années suivantes.

3. PÔLE INSTITUTIONNEL

3.1. Nominations aux commissions mixtes nationales 2025-2028

Cf. annexe et PPT.

C. TERRET : Nous continuons avec la nomination aux CMN.

Pour rappel, les CMN, commissions mixtes nationales sont une spécificité de notre fédération. Chaque discipline sportive ayant ses singularités et notre fédération étant une fédération multisports, nous prenons l'appui de nos fédérations partenaires pour travailler les règlements spécifiques dans chacun des sports. Ces règlements appartiennent et sont propres à la FF sport U. Néanmoins, les discussions sur les évolutions réglementaires annuelles se font collaboration avec les fédérations partenaires, mais également avec des collègues, enseignants dans la grande majorité des cas, qui sont experts de leur activité.

Ces collègues candidatent au sein des commissions mixtes nationales pour travailler avec les directeurs nationaux de la FF Sport U et les représentants des fédérations

*Tous les votes ont été comptabilisés de manière anonyme à l'aide du logiciel Balotilo

partenaires. Les membres de la CMN ont vocation à discuter, échanger sur les évolutions réglementaires, les modes de sélection, de qualifications

Statutairement, les nominations ont lieu tous les 4 ans. Les précédents mandats de membres de CMN arrivent à échéance et il est donc nécessaire les renommer pour les 4 années à venir.

Pour se faire, la FF Sport U a lancé un appel à candidature qui a duré environ un mois et qui s'est clôturé au 4 juillet.

Les équipes de la direction nationale qui connaissent les collègues au quotidien au travers des compétitions, des échanges et des différents réseaux, ont examiné les CV, les lettres de motivation. La sélection s'est faite au regard de l'expertise des candidats dans leur discipline de leur engagement au service du sport universitaire mais aussi en tenant compte d'un équilibre entre des anciens et des nouveaux entrants de manière à ce qu'il y ait une rotation. La liste des candidats retenus vous a été transmise.

X. DUNG : Je souhaite préciser peut-être que la prise de fonction des nouveaux nommés se fera officiellement à partir du 1 janvier 2025. Pour la nouvelle mandature, il y aura un tuilage lors des réunions de CMN de rentrée avec les actuels et futurs.

C. TERRET : Par ailleurs, il existe également des CMN élargies, réunions où sont invités un panel beaucoup plus large de collègues enseignants qui interviennent sur une concertation un plus large.

Les CMN sont une singularité de la FF Sport U, c'est un modèle très participatif. Les règlements ne descendent pas des cadres techniques. Ils sont discutés et concertés à la fois avec les enseignants dans les territoires, avec la direction nationale et puis avec la Fédération partenaires, ce qui amène aux différentes évolutions.

Pour rappel, les CMN, ont une forme d'autonomie dans ces propositions, mais en appliquant bien entendu les orientations fédérales qui peuvent leur être données, notamment via la commission sportive ou le comité directeur.

J'entends qu'il est toujours très compliqué d'avoir une liste de noms qu'on ne connaît pas sur lesquels nous devons nous prononcer. Néanmoins, c'est le cadre statutaire qui est ainsi, c'est aussi notre rôle politique que de valider le travail de sélection effectué par la direction nationale en amont.

Puisqu'il n'y a pas de question, nous pouvons procéder au vote.

VOTE 2 - Approbation de la nomination de Monsieur FURLANETTO Olivier et Madame BARAUD Virginie en qualité de membres votants de la CMN d'Athlétisme pour 2025-2028.

*Tous les votes ont été comptabilisés de manière anonyme à l'aide du logiciel Balotilo

VOTE 2 Approbation des nominations	POUR	19
	CONTRE	0
	ABSTENTION	3

VOTE 2 : Les nominations de Monsieur FURLANETTO Olivier et Madame BARAUD Virginie en qualité de membres votants de la CMN d’Athlétisme pour 2025-2028 sont approuvées à la majorité des voix exprimées.

VOTE 3 - Approbation de la nomination de Messieurs GIRARD Lionel et MEYER Michaël en qualité de membres votants de la CMN d’Aviron pour 2025-2028 et approbation de la nomination de Monsieur BARRAUX Etienne en qualité de membre suppléant de la CMN Aviron pour 2025-2028.

VOTE 3 Approbation des nominations	POUR	21
	CONTRE	0
	ABSTENTION	1

VOTE 3 : La nomination de Messieurs GIRARD Lionel et MEYER Michaël en qualité de membres votants de la CMN d’Aviron pour 2025-2028 et la nomination de Monsieur BARRAUX Etienne en qualité de membre suppléant de la CMN Aviron pour 2025-2028 sont approuvées à la majorité des voix exprimées.

VOTE 4 - Approbation de la nomination de Messieurs BEAUVIR Yannick et HAYER Nicolas en qualité de membres votants de la CMN Course d’Orientation pour 2025-2028.

VOTE 4 Approbation des nominations	POUR	22
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0

VOTE 4 : Les nominations de Messieurs BEAUVIR Yannick et HAYER Nicolas en qualité de membres votants de la CMN Course d’Orientation pour 2025-2028 sont approuvées à l’unanimité.

VOTE 5 - Approbation de la nomination de Monsieur BOCQUET Sébastien et Madame DUCOEUR Françoise en qualité de membres votants de la CMN

*Tous les votes ont été comptabilisés de manière anonyme à l’aide du logiciel Balotilo

d'Escalade pour 2025-2028 et approbation de la nomination de Monsieur VALLS Eric en qualité de membre suppléant de la CMN Escalade pour 2025-2028.

<p>VOTE 5 Approbation des nominations</p>	POUR	22
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0

VOTE 5 : Les nominations de Monsieur BOCQUET Sébastien et Madame DUCOEUR Françoise en qualité de membres votants de la CMN d'Escalade pour 2025-2028 et de Monsieur VALLS Eric en qualité de membre suppléant de la CMN Escalade pour 2025-2028 sont approuvées à l'unanimité.

VOTE 6 - Approbation de la nomination de Messieurs CHALUMEAU Dominique et VICO Thomas en qualité de membres votants de la CMN Tennis de table pour 2025-2028 et approbation de la nomination de Monsieur DEEMER Dorian en qualité de membre suppléant de la CMN Tennis de Table pour 2025-2028.

<p>VOTE 6 Approbation des nominations</p>	POUR	22
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0

VOTE 6 : Les nominations de Messieurs CHALUMEAU Dominique et VICO Thomas en qualité de membres votants de la CMN Tennis de table pour 2025-2028 et de Monsieur DEEMER Dorian en qualité de membre suppléant de la CMN Tennis de Table 2025-2028 sont approuvées à l'unanimité.

VOTE 7 - Approbation de la nomination de Messieurs GRYSZPAN-TABET Elie et LEBRUN Stéphane en qualité de membres votants de la CMN Ultimate pour 2025-2028 et approbation de la nomination de Monsieur LESOULT Vincent en qualité de membre suppléant de la CMN Ultimate pour 2025-2028.

<p>VOTE 7 Approbation des nominations</p>	POUR	22
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0

VOTE 7 : Les nominations de Messieurs GRYSZPAN-TABET Elie et LEBRUN Stéphane en qualité de membres votants de la CMN Ultimate pour 2025-2028 et de Monsieur LESOULT Vincent en qualité de membre suppléant de la CMN Ultimate

*Tous les votes ont été comptabilisés de manière anonyme à l'aide du logiciel Balotilo

2025-2028 sont approuvées à l'unanimité.

VOTE 8 - Approbation de la nomination de Messieurs VARRIN Stanley et MURAZ Eric en qualité de membres votants de la CMN Voile pour 2025-2028 et approbation de la nomination de Monsieur PEYSSON Jean en qualité de membre suppléant de la CMN Voile pour 2025-2028.

VOTE 8 Approbation des nominations	POUR	22
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0

VOTE 8 : Les nominations de Messieurs VARRIN Stanley et MURAZ Eric en qualité de membres votants de la CMN Voile pour 2025-2028 et de Monsieur PEYSSON Jean en qualité de membre suppléant de la CMN Voile 2025-2028 sont approuvées à l'unanimité.

VOTE 9 - Approbation de la nomination de Messieurs LEPUISSANT Samuel et HALLART Dominique en qualité de membres votants de la CMN Beach-Volley pour 2025-2028.

VOTE 9 Approbation des nominations	POUR	22
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0

VOTE 9 : Les nominations de Messieurs LEPUISSANT Samuel et HALLART Dominique en qualité de membres votants de la CMN Beach-Volley 2025-2028 sont approuvées à l'unanimité.

VOTE 10 - Approbation de la nomination de Monsieur LUTZ Ludovic et Madame ROSSARIE Jeanne en qualité de membres votants de la CMN Force Athlétique pour 2025-2028.

VOTE 10 Approbation des nominations	POUR	22
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0

VOTE 10 : Les nominations de Monsieur LUTZ Ludovic et Madame ROSSARIE

*Tous les votes ont été comptabilisés de manière anonyme à l'aide du logiciel Balotilo

Jeanne en qualité de membres votants de la CMN Force Athlétique 2025-2028 sont approuvées à l'unanimité.

VOTE 11 - Approbation de la nomination de Monsieur CAMPILLO Philippe et Madame ROSSARIE Jeanne en qualité de membres votants de la CMN Haltérophilie-Musculation pour 2025-2028.

<p>VOTE 11 Approbation des nominations</p>	POUR	22
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0

VOTE 11 : Les nominations de Monsieur CAMPILLO Philippe et Madame ROSSARIE Jeanne en qualité de membres votants de la CMN Haltérophilie-Musculation sont approuvées à l'unanimité.

VOTE 12 - Approbation de la nomination de Messieurs CHALUMEAU Patrick et NEDELEC Sébastien en qualité de membres votants de la CMN IUT pour 2025-2028.

<p>VOTE 12 Approbation des nominations</p>	POUR	22
	CONTRE	0
	ABSTENTION	à

VOTE 12 : Les nominations de Messieurs CHALUMEAU Patrick et NEDELEC Sébastien en qualité de membres votants de la CMN IUT sont approuvées à l'unanimité.

VOTE 13 - Approbation de la nomination de Messieurs LABOURET Eric et MARTIN Philippe en qualité de membres votants de la CMN Judo pour 2025-2028 et approbation de la nomination de Monsieur NGUYEN Didier en qualité de membre suppléant de la CMN Judo pour 2025-2028.

<p>VOTE 13 Approbation des nominations</p>	POUR	20
	CONTRE	2
	ABSTENTION	0

*Tous les votes ont été comptabilisés de manière anonyme à l'aide du logiciel Balotilo

VOTE 13 : Les nominations de Messieurs LABOURET Eric et MARTIN Philippe en qualité de membres votants de la CMN Judo pour 2025-2028 et de Monsieur NGUYEN Didier en qualité de membre suppléant de la CMN Judo sont approuvées à la majorité des voix exprimées.

VOTE 14 - Approbation de la nomination de Messieurs MAGER Denis et TIREAU Clément en qualité de membres votants de la CMN Natation pour 2025-2028 et approbation de la nomination de Messieurs DELHAYE Erwan et FERNANDES Emmanuel en qualité de membres suppléants de la CMN Natation pour 2025-2028.

VOTE 14 Approbation des nominations	POUR	22
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0

VOTE 14 : Les nominations de Messieurs MAGER Denis et TIREAU Clément en qualité de membres votants de la CMN Natation pour 2025-2028 et de Messieurs DELHAYE Erwan et FERNANDES Emmanuel en qualité de membres suppléants de la CMN Natation sont approuvées à l'unanimité.

VOTE 15 - Approbation de la nomination de Monsieur CANTAMESSI Fabien et Madame JAUSSAUD Marie en qualité de membres votants de la CMN Volleyball pour 2025-2028 et approbation de la nomination de Monsieur NEMETH Richard en qualité de membre suppléant de la CMN Volleyball pour 2025-2028.

VOTE 15 Approbation des nominations	POUR	22
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0

VOTE 15 : Les nominations de Monsieur CANTAMESSI Fabien et Madame JAUSSAUD Marie en qualité de membres votants de la CMN Volleyball pour 2025-2028 et de Monsieur NEMETH Richard en qualité de membre suppléant de la CMN Volleyball sont approuvées à l'unanimité.

VOTE 16 - Approbation de la nomination de Monsieur JACQUEMIN Franck et Madame ROSSIGNOL Sandra en qualité de membres votants de la CMN Waterpolo pour 2025-2028.

*Tous les votes ont été comptabilisés de manière anonyme à l'aide du logiciel Balotilo

VOTE 16 Approbation des nominations	POUR	21
	CONTRE	1
	ABSTENTION	0

VOTE 16 : Les nominations de Monsieur JACQUEMIN Franck et Madame ROSSIGNOL Sandra en qualité de membres votants de la CMN Waterpolo sont approuvées à la majorité des voix exprimées.

VOTE 17 - Approbation de la nomination de Monsieur CALIN Miguel en qualité de membre votant de la CMN Echecs pour 2025-2028.

VOTE 17 Approbation de la nomination	POUR	21
	CONTRE	0
	ABSTENTION	1

VOTE 17 : La nomination de Monsieur CALIN Miguel en qualité de membre votant de la CMN Echecs est approuvée à la majorité des voix exprimées.

VOTE 18 - Approbation de la nomination de Messieurs LE GOAZIGO Cyril et CONRE Marc en qualité de membres votants de la CMN Golf pour 2025-2028 et approbation de la nomination de Monsieur VARENNE Stéphane en qualité de membre suppléant de la CMN Golf pour 2025-2028.

VOTE 18 Approbation des nominations	POUR	21
	CONTRE	0
	ABSTENTION	1

VOTE 18 : Les nominations de Messieurs LE GOAZIGO Cyril et CONRE Marc en qualité de membres votants de la CMN Golf pour 2025-2028 et de Monsieur VARENNE Stéphane en qualité de membre suppléant de la CMN Golf sont approuvées à la majorité des voix exprimées.

VOTE 19 - Approbation de la nomination de Monsieur BEROUD Fabien et Madame LEROY Caroline en qualité de membres votants de la CMN Rugby pour 2025-2028 et approbation de la nomination de Messieurs DESSACS Jean-Louis et NOTARIO Joan en qualité de membres suppléants de la CMN Rugby pour 2025-2028.

*Tous les votes ont été comptabilisés de manière anonyme à l'aide du logiciel Balotilo

<p>VOTE 18 Approbation des nominations</p>	POUR	22
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0

VOTE 19 : Les nominations de Monsieur BEROUD Fabien et Madame LEROY Caroline en qualité de membres votants de la CMN Rugby pour 2025-2028 et de Messieurs DESSACS Jean-Louis et NOTARIO Joan en qualité de membres suppléants de la CMN Rugby sont approuvées à l'unanimité.

VOTE 20 - Approbation de la nomination de Messieurs GAULTIER Julien et MOTTET Sylvain en qualité de membres votants de la CMN Rugby 7 pour 2025-2028 et approbation de la nomination de Monsieur DURY Ivan en qualité de membre suppléant de la CMN Rugby 7 pour 2025-2028.

<p>VOTE 20 Approbation des nominations</p>	POUR	20
	CONTRE	0
	ABSTENTION	2

VOTE 20 : Les nominations de Messieurs GAULTIER Julien et MOTTET Sylvain en qualité de membres votants de la CMN Rugby 7 pour 2025-2028 et de Monsieur DURY Ivan en qualité de membre suppléant de la CMN Rugby 7 sont approuvées à la majorité des voix exprimées.

VOTE 21 - Approbation de la nomination de Monsieur SKALECKI Jean-Marc en qualité de membre votant de la CMN Savate Boxe Française pour 2025-2028.

<p>VOTE 21 Approbation de la nomination</p>	POUR	22
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0

VOTE 21 : La nomination de Monsieur SKALECKI Jean-Marc en qualité de membre votant de la CMN Savate Boxe Française est approuvée à l'unanimité.

VOTE 22 - Approbation de la nomination de Monsieur DEPECKER Jacob et Madame DUREAULT Marine en qualité de membres votants de la CMN Badminton pour 2025-2028 et approbation de la nomination de Messieurs HAUTEFEUILLE Sylvain et

*Tous les votes ont été comptabilisés de manière anonyme à l'aide du logiciel Balotilo

WASYLYK Eric en qualité de membres suppléants de la CMN Badminton pour 2025-2028.

VOTE 22 Approbation des nominations	POUR	22
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0

VOTE 22 : Les nominations de Monsieur DEPECKER Jacob et Madame DUREAULT Marine en qualité de membres votants de la CMN Badminton pour 2025-2028 et de Messieurs HAUTEFEUILLE Sylvain et WASYLYK Eric en qualité de membres suppléants de la CMN Badminton sont approuvées à l'unanimité.

VOTE 23 - Approbation de la nomination de Messieurs DEVOS Eric et GARNIER Grégory en qualité de membres votants de la CMN Basketball pour 2025-2028 et approbation de la nomination de Monsieur MAIGNAN Frank et Madame MATRAY Barbara en qualité de membres suppléants de la CMN Basketball pour 2025-2028.

VOTE 23 Approbation des nominations	POUR	22
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0

VOTE 23 : Les nominations de Messieurs DEVOS Eric et GARNIER Grégory en qualité de membres votants de la CMN Basketball pour 2025-2028 et de Monsieur MAIGNAN Frank et Madame MATRAY Barbara en qualité de membres suppléants de la CMN Basketball sont approuvées à l'unanimité.

VOTE 24 - Approbation de la nomination de Messieurs HALLAF Rachid et LAVALOU Kévin en qualité de membres votants de la CMN Boxe pour 2025-2028.

VOTE 24 Approbation des nominations	POUR	22
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0

VOTE 24 : Les nominations de Messieurs HALLAF Rachid et LAVALOU Kévin en qualité de membres votants de la CMN Boxe sont approuvées à l'unanimité.

*Tous les votes ont été comptabilisés de manière anonyme à l'aide du logiciel Balotilo

VOTE 25 - Approbation de la nomination de Messieurs BENNANI Otman et TIMBERT Patrick en qualité de membres votants de la CMN Kick-Boxing Muay Thai pour 2025-2028.

VOTE 25 Approbation des nominations	POUR	22
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0

VOTE 25 : Les nominations de Messieurs BENNANI Otman et TIMBERT Patrick en qualité de membres votants de la CMN Kick-Boxing Muay Thai sont approuvées à l'unanimité.

VOTE 26 - Approbation de la nomination de Messieurs BENAS Philippe et GAYET Sébastien en qualité de membres votants de la CMN Lutte Sambo pour 2025-2028.

VOTE 26 Approbation des nominations	POUR	22
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0

VOTE 26 : Les nominations de Messieurs BENAS Philippe et GAYET Sébastien en qualité de membres votants de la CMN Lutte Sambo sont approuvées à l'unanimité.

VOTE 27 - Approbation de la nomination de Messieurs FOUCHER Sébastien et FRONTON Olivier en qualité de membres votants de la CMN Squash pour 2025-2028.

VOTE 27 Approbation des nominations	POUR	22
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0

VOTE 27 : Les nominations de Messieurs FOUCHER Sébastien et FRONTON Olivier en qualité de membres votants de la CMN Squash sont approuvées à l'unanimité.

VOTE 28 - Approbation de la nomination de Monsieur BARLETTA Luhpo en qualité

*Tous les votes ont été comptabilisés de manière anonyme à l'aide du logiciel Balotilo

de membre votant de la CMN Surf pour 2025-2028.

VOTE 28 Approbation de la nomination	POUR	22
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0

VOTE 28 : La nomination de Monsieur BARLETTA Luhpo en qualité de membre votant de la CMN Surf est approuvée à l'unanimité.

VOTE 29 - Approbation de la nomination de Monsieur CALLON Charles en qualité de membre votant de la CMN Equitation pour 2025-2028.

VOTE 29 Approbation de la nomination	POUR	22
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0

VOTE 29 : La nomination de Monsieur CALLON Charles en qualité de membre votant de la CMN Equitation est approuvée à l'unanimité.

VOTE 30 - Approbation de la nomination de Madame WUILLEME Adeline en qualité de membre votant de la CMN Escrime pour 2025-2028.

VOTE 30 Approbation de la nomination	POUR	22
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0

VOTE 30 : La nomination de Madame WUILLEME Adeline en qualité de membre votant de la CMN Escrime est approuvée à l'unanimité.

VOTE 31 - Approbation de la nomination de Messieurs DAUDIN Bruno et FOSCOLO Jérôme en qualité de membres votants de la CMN Futsal pour 2025-2028 et approbation de la nomination de Messieurs LEQUIN Thomas et TROUSSELLE Aymeric en qualité de membres suppléants de la CMN Futsal pour 2025-2028.

VOTE 31	POUR	22
----------------	-------------	-----------

*Tous les votes ont été comptabilisés de manière anonyme à l'aide du logiciel Balotilo

Approbation des nominations	CONTRE	0
	ABSTENTION	0

VOTE 31 : Les nominations de Messieurs DAUDIN Bruno et FOSCOLO Jérôme en qualité de membres votants de la CMN Futsal pour 2025-2028 et de Messieurs LEQUIN Thomas et TROUSSELLE Aymeric en qualité de membres suppléants de la CMN Futsal sont approuvées à l'unanimité.

VOTE 32 - Approbation de la nomination de Messieurs FRESCHI Olivier et IMINE Yann en qualité de membres votants de la CMN Football pour 2025-2028 et approbation de la nomination de Messieurs GAUTIER Hervé et MARTINEAU Eric en qualité de membres suppléants de la CMN Football pour 2025-2028.

VOTE 32 Approbation des nominations	POUR	21
	CONTRE	0
	ABSTENTION	1

VOTE 32 : Les nominations de Messieurs FRESCHI Olivier et IMINE Yann en qualité de membres votants de la CMN Football pour 2025-2028 et de Messieurs GAUTIER Hervé et MARTINEAU Eric en qualité de membres suppléants de la CMN Football sont approuvées à la majorité des voix exprimées.

VOTE 33 - Approbation de la nomination de Madame AUBRY Catherine et Monsieur PAVY Alexandre en qualité de membres votants de la CMN Karaté pour 2025-2028 et approbation de la nomination de Monsieur MILLAZZO Nicolas en qualité de membre suppléant de la CMN Karaté pour 2025-2028.

VOTE 33 Approbation des nominations	POUR	22
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0

VOTE 33 : Les nominations de Madame AUBRY Catherine et Monsieur PAVY Alexandre en qualité de membres votants de la CMN Karaté pour 2025-2028 et de Monsieur MILLAZZO Nicolas en qualité de membre suppléant de la CMN Karaté sont approuvées à l'unanimité.

*Tous les votes ont été comptabilisés de manière anonyme à l'aide du logiciel Balotilo

VOTE 34 - Approbation de la nomination de Monsieur JOUNIAUX Hervé en qualité de membre votant de la CMN Ski pour 2025-2028.

<p>VOTE 34 Approbation de la nomination</p>	POUR	22
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0

VOTE 34 : La nomination de Monsieur JOUNIAUX Hervé en qualité de membre votant de la CMN Ski est approuvée à l'unanimité.

VOTE 35 - Approbation de la nomination de Madame RIZZA Jeanne et Monsieur MARIN Ludovic en qualité de membres votants de la CMN Gymnastique GAM-GAF pour 2025-2028 et approbation de la nomination de Madame GARDIEN Stéphanie en qualité de membre suppléant de la CMN Gymnastique GAM-GAF pour 2025-2028.

<p>VOTE 35 Approbation des nominations</p>	POUR	20
	CONTRE	0
	ABSTENTION	2

VOTE 35 : Les nominations de Madame RIZZA Jeanne et Monsieur MARIN Ludovic en qualité de membres votants de la CMN Gymnastique GAM-GAF pour 2025-2028 et de Madame GARDIEN Stéphanie en qualité de membre suppléant de la CMN Gymnastique GAM-GAF sont approuvées à la majorité des voix exprimées.

VOTE 36 - Approbation de la nomination de Madame DEODATI Pauline et Monsieur TAMARELLE Benoît en qualité de membres votants de la CMN Gymnastique Trampoline - Team Gym - Parkour pour 2025-2028 et approbation de la nomination de Madame DE CROOS Sandrine en qualité de membre suppléant de la CMN Gymnastique Trampoline - Team Gym - Parkour pour 2025-2028.

<p>VOTE 36 Approbation des nominations</p>	POUR	22
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0

VOTE 36 : Les nominations de Madame DEODATI Pauline et Monsieur TAMARELLE Benoît en qualité de membres votants de la CMN Gymnastique Trampoline - Team

*Tous les votes ont été comptabilisés de manière anonyme à l'aide du logiciel Balotilo

Gym - Parkour pour 2025-2028 et de Madame DE CROOS Sandrine en qualité de membre suppléant de la CMN Gymnastique Trampoline - Team Gym - Parkour sont approuvées à l'unanimité.

VOTE 37 - Approbation de la nomination de Mesdames DEFOSSE Véronique et Monsieur BREUIL Diane en qualité de membres votants de la CMN GR pour 2025-2028.

VOTE 37 Approbation des nominations	POUR	22
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0

VOTE 37 : Les nominations de Mesdames DEFOSSE Véronique et Monsieur BREUIL Diane en qualité de membres votants de la CMN GR sont approuvées à l'unanimité.

VOTE 38 - Approbation de la nomination de Messieurs BRIANCEAU Alexis et MARTIN Nicolas en qualité de membres votants de la CMN Handball pour 2025-2028 et approbation de la nomination de Madame ESCOFFIER Isabelle et Monsieur GRANGET Philippe en qualité de membres suppléants de la CMN Handball pour 2025-2028.

VOTE 38 Approbation des nominations	POUR	19
	CONTRE	0
	ABSTENTION	3

VOTE 38 : Les nominations de Messieurs BRIANCEAU Alexis et MARTIN Nicolas en qualité de membres votants de la CMN Handball pour 2025-2028 et de Madame ESCOFFIER Isabelle et Monsieur GRANGET Philippe en qualité de membres suppléants de la CMN Handball sont approuvées à la majorité des voix exprimées.

VOTE 39 - Approbation de la nomination de Madame DERVILLE Dominique et Monsieur THOUVENOT Sylvain en qualité de membres votants de la CMN Tennis-Padel pour 2025-2028.

VOTE 39 Approbation des nominations	POUR	20
	CONTRE	2

*Tous les votes ont été comptabilisés de manière anonyme à l'aide du logiciel Balotilo

	ABSTENTION	0
--	-------------------	----------

VOTE 39 : Les nominations de Madame DERVILLE Dominique et Monsieur THOUVENOT Sylvain en qualité de membres votants de la CMN Tennis-Padel sont approuvées à la majorité des voix exprimées.

VOTE 40 - Approbation de la nomination Monsieur DEEMER Dorian en qualité de membre votant de la CMN Triathlon pour 2025-2028.

VOTE 40 Approbation de la nomination	POUR	22
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0

VOTE 40 : La nomination de Monsieur DEEMER Dorian en qualité de membre votant de la CMN Triathlon est approuvée à l'unanimité.

C. TERRET : Je remercie le comité directeur pour ces votes, l'ensemble des nominations sont approuvées.

3.2. Intégration de l'AS INSEEC à l'AS maître Université de Lyon

Cf. annexe et PPT.

C. TERRET : Ce point est également technique. Pour rappel, il existe au sein de la FF Sport U des AS maîtres comme celle de l'Université de Lyon. Ces AS maîtres sont composées d'AS filles qui fusionnent et qui concourent sportivement sous la même bannière. C'est ce qu'on appelle dans d'autres fédérations des ententes. Or, lorsqu'un établissement souhaite rejoindre une AS maître il doit notamment obtenir l'accord du comité directeur fédéral. Nous sommes vigilants à la cohérence de cette demande, cohérence qui est souvent liée à l'aspect de zone géographique. C'est ici le cas de l'AS INSEEC qui souhaite rejoindre l'AS maître UDL.

VOTE 41 - Approbation de l'intégration de l'AS maître INSEEC à l'AS université de Lyon.

VOTE 41 Intégration de l'AS INSEEC à l'AS maître UDL	POUR	18
	CONTRE	0
	ABSTENTION	4

*Tous les votes ont été comptabilisés de manière anonyme à l'aide du logiciel Balotilo

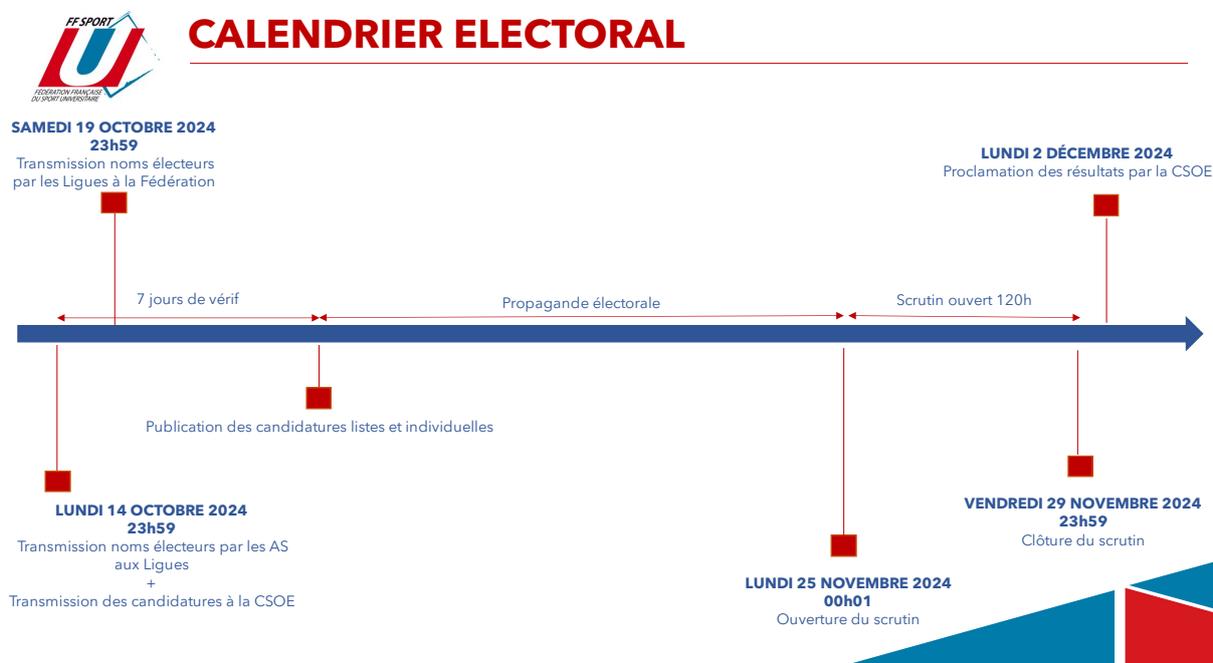
VOTE 41 : L'intégration de l'AS INSEEC à l'AS maître Université de Lyon est approuvée à la majorité des voix exprimées.

3.3. Calendrier électoral

Cf. annexe et PPT.

C. TERRET : Le point suivant concerne le vote du calendrier électoral. Les statuts de la Fédération dispose que le vote du calendrier électoral doit être validé par le comité directeur qui précède la prochaine mandature en temps.

Au regard de la date de ce calendrier électoral, il était nécessaire de le valider maintenant pour que les candidatures puissent être envoyées, dès la reprise en septembre.



Pour rappel, les nouveaux statuts votés en mars dernier instaurent à la fois des systèmes de listes et des systèmes d'élections individuelles. Un nouveau calendrier en découle en raison notamment du fait que nous passons d'un système d'environ 120 délégués de Ligue qui votaient en présentiel lors d'assemblées générales à un système où ce sont les représentants des associations sportives autrement dit des clubs, qui voteront. Le nombre d'électeurs dépassera 1000. Par conséquent, le format d'AG en présentiel n'est plus possible et le format qui a été validé est un format de vote en distanciel avec tout un processus électoral.

Par ailleurs, pour rappeler le cadre réglementaire, ces élections doivent avoir lieu entre la fin des Jeux Olympiques et le 31 décembre de l'année. Nous sommes alignés sur l'ensemble des fédérations d'été qui ont toutes le même calendrier. Ainsi, la désignation du nouveau comité directeur doit intervenir avant le 31 décembre 2024.

*Tous les votes ont été comptabilisés de manière anonyme à l'aide du logiciel Balotilo

Le processus est le suivant : 5 jours de vote en ligne avec, en amont du vote une propagande électorale en amont afin que les candidats et les listes puissent proposer et détailler leurs différents projets.

Pour cela, il y a un rétroplanning qui est un délai de 45 jours entre la clôture du scrutin qui vous est proposé ici le vendredi 29 novembre à 00H00 et la transmission des candidatures à la commission des opérations de surveillance des opérations électorales.

Il a fallu prendre en compte diverses contraintes telles que les vacances de la Toussaint et celles de fin d'année tout en laissant suffisamment de temps aux éventuels candidats pour s'organiser et candidater.

La proposition qui vous est faite permet d'équilibrer les différentes dates buttoirs avec une clôture du scrutin au 29 novembre. Cela suppose une date limite de transmission des candidatures 45 jours avant, soit le lundi 24 octobre. Nous avons donc un délai d'un mois et demi entre la reprise en septembre avec l'appel à candidature pour ces élections et le dépôt de candidature.

Nous pouvons détailler chronologiquement le calendrier.

Chaque comité directeur des AS désignera ses électeurs qui devraient être à parité étudiants non étudiants. Pour rappel, le nombre d'électeurs par AS est déterminé par les statuts et dépend du nombre de licenciés de chacune des AS au 31 août de l'année précédente, donc au 31 août de cette année 2024. Les AS transmettent cette liste aux ligues qui effectuent un pré contrôle pour vérifier le respect des statuts, puis les ligues transmettent au 19 octobre à la Fédération la liste de ses électeurs avec les coordonnées. Ces listes serviront de base de données pour envoyer les éléments de communication pour la campagne des différents candidats et des différentes listes et également tout le matériel de vote.

Au 14 octobre, les candidatures sont closes. La commission de surveillance des opérations électorales examine les dossiers, peut réclamer des pièces manquantes puis valide ou invalide les candidatures.

Dès lors que les candidatures sont validées par cette commission, les candidatures, les professions de foi etc. sont transmises à l'ensemble des électeurs. A partir de cet envoi débute la propagande électorale, soit le temps de communication pour les candidats et les listes qui pourront, une fois par semaine, envoyer des documents à la commission de surveillance des opérations électorales qui se chargera de les transmettre aux électeurs.

5 jours avant la clôture du scrutin, 120h exactement, la campagne s'arrête et le scrutin s'ouvre pour une durée de 120h.

Les électeurs reçoivent un lien pour pouvoir voter sur les différentes candidatures qui leur seront soumises. Après 5 jours les votes sont clos, la CSOE examine les votes et proclame les résultats.

D. HALLART : Le modèle électoral des Ligues est-il aligné sur celui de la fédération ?

*Tous les votes ont été comptabilisés de manière anonyme à l'aide du logiciel Balotilo

C. TERRET : Non, les Ligues ne changent pas de modèle dans la mesure où ce sont déjà les délégués des AS qui élisent le comité directeur régional à l'AG régionale.

VOTE 42 - Approbation du calendrier électoral 2024 tel qu'il vous a été présenté.

VOTE 42 Calendrier électoral	POUR	22
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0

VOTE 42 : Le calendrier électoral 2024 est approuvé à l'unanimité.

C. TERRET : Le calendrier est approuvé et sera communiqué aux AS à la rentrée.

4. PÔLE FINANCIER

Cf annexe et PPT.

4.1. Aide fédérale exceptionnelle : Ligues de BFC, CVL et AURA

C. TERRET : J-F. FROUSTEY, le Trésorier de la FF Sport U, vous présente ses excuses car il n'était pas en mesure d'assister au comité directeur de ce soir. Je vais donc présenter le point financier suivant.

Il s'agit de voter une aide exceptionnelle sur 3 Ligues à hauteur de 6 000€ pour la Bourgogne Franche-Comté et le Centre-Val de Loire et de 20 000€ pour l'Auvergne-Rhône-Alpes.

Lors de la dernière AG fédérale, le bilan financier présenté faisait état d'environ 42 000€ de bénéfice. Autrement dit pour un budget fédéral d'environ 9 000 000€ c'est un équilibre quasi parfait. Lors de la clôture des comptes nous affichions plutôt un bénéfice d'autour de 70 000€. La différence s'explique car nous avons provisionné le versement d'une dotation complémentaire. L'idée est qu'une partie des recettes puisse être reversée à des ligues. En effet ces ligues, de part des décisions fédérales de mutations de directeurs par exemple, ont fait le choix d'embaucher sur fonds propres. Elles ont donc dû fournir un effort financier, effort dans lequel nous souhaitons les accompagner. Les montants ont été calculés proportionnellement à la taille du territoire de la Ligues mais aussi à hauteur de l'effort financier fourni.

Il n'y a pas de question, nous pouvons procéder au vote.

VOTE 43 - Approbation du versement d'une aide fédérale exceptionnelle à hauteur de 20 000€ pour la Ligue Régionale du Sport Universitaire Auvergne-Rhône Alpes, 6 000€ pour la Ligue Régionale du Sport Universitaire Bourgogne Franche-Comté

*Tous les votes ont été comptabilisés de manière anonyme à l'aide du logiciel Balotilo

et 6 000€ pour la Ligue Régionale du Sport Universitaire Centre-Val de Loire.

VOTE 43 Approbation du versement de l'aide exceptionnelle	POUR	17
	CONTRE	0
	ABSTENTION	1

VOTE 43 : Le versement d'une aide fédérale exceptionnelle à hauteur de 20 000€ pour la Ligue Régionale du Sport Universitaire Auvergne-Rhône Alpes, 6 000€ pour la Ligue Régionale du Sport Universitaire Bourgogne Franche-Comté et 6 000€ pour la Ligue Régionale du Sport Universitaire Centre-Val de Loire est approuvée à l'unanimité.

5. PÔLE RESSOURCES HUMAINES

Cf. annexes et PPT

5.1. Recrutement des Directeurs Régionaux Lille et Aix-Marseille

C. TERRET : Le point suivant concerne les actualités RH.

Nous avons un départ sur le site de Marseille car un directeur régional a été recruté sur l'université de Toulon. Ce poste a été pourvu par un directeur qui était en poste sur le site de Lille. Il y a eu appel à candidature et un examen des dossiers reçus. La commission de recrutement n'a pas jugé utile de réaliser des entretiens puisque le dossier du directeur de Lille était convainquant tandis que les dossiers des autres candidats n'étaient pas assez solides pour être retenu dans le cadre d'une audition. Pour rappel, un directeur n'est pas prioritaire à la mutation d'un site à l'autre puisqu'il y a des enjeux locaux. Dès lors qu'il y a recrutement, un directeur ou une directrice est de droit auditionné car il connaît déjà la fonction. Cependant, son recrutement n'est pas prioritaire sur les autres candidats. Par le passé, des directeurs ont pu candidater sur d'autres sites sans être retenus.

Le recrutement de J-C. BIGO à Marseille a entraîné une vacance de poste à Lille. Comme pour Marseille, un appel à candidature a été lancé et 5 candidats ont été auditionnés et classés. La candidate classée en première position a accepté la proposition d'emploi. Nous nous réjouissons de féminiser la profession.

Deuxième spécificité RH, nous avons ouvert le statut de directeur du sport universitaire à tout fonctionnaire l'année dernière. Jusqu'à juin 2023, le statut n'était accessible qu'à des fonctionnaires appartenant au corps des enseignants d'EPS. Cette évolution a permis de recruter l'année dernière S. RAGER, agrégée de physique qui exerçait déjà dans l'enseignement supérieur et qui était très investie

*Tous les votes ont été comptabilisés de manière anonyme à l'aide du logiciel Balotilo

dans la Ligue Centre-Val de Loire. Nous avons également pu recruter une professeure des écoles très investie dans le milieu fédérale, J. LE COLLETER, en Ile-de-France. Cette année, la candidate recrutée était personnelle de direction, plus précisément principale adjoint dans un établissement de la région lilloise.

Il est important de souligner le recrutement de ces profils car il y a deux ans il ne nous était pas possible de les recevoir en entretien. L'ouverture du statut apporte donc une vraie richesse dans les territoires.

Pour rappel, les commissions de recrutement dans les territoires sont composées de manière paritaire de représentants de la Fédération que ce soit élus ou direction nationale et de représentants de la Ligue du territoire concerné.

6. PÔLE INTERNATIONAL

Cf. annexes et PPT

6.1. Actualités internationales

L. GIRARD : Bonsoir à tous.

Dans un premier temps, je voudrais revenir sur l'élément phare de ces dernières semaines. La Fédération a organisé à Aix en Provence le Championnat du Monde Universitaire de rugby Sevens, championnat qui a été de l'avis de tous un très grand succès. Ce succès n'a pas été seulement sur le plan sportif où nous avons remporté la médaille d'or chez les masculins, mais également sur le plan organisationnel avec une équipe investi et je crois qu'il faut le mettre en exergue et remercier toutes les personnes qui se sont investies pour faire de ce championnat de rugby Seven un grand succès. La FISU par ailleurs était particulièrement satisfaite de l'organisation française. Cela corrobore également les propos de X. DUNG concernant la nécessité d'organiser des événements internationaux plus souvent. En effet, ces manifestations mettent en valeur notre savoir-faire. Finalement, il est important de rappeler le soutien très important de nos ministères, là-aussi dans la continuité du Challenge. Ce support nous est nécessaire et nous permettra de nous ouvrir sur d'autres événements internationaux.

Dans les autres actualités internationales, nous pouvons évoquer les très bons résultats en futsal puisque équipe masculine a remporté une médaille de bronze à Shanghai.

Concernant le handball à Antequera nous remportons la médaille de bronze pour l'équipe masculine et la médaille d'argent pour l'équipe féminine. C'est un très bon résultat. Par ailleurs, C. TERRET a eu le plaisir d'assister à la remise du drapeau, de la passation entre l'organisateur du Championnat du Monde Universitaire de

*Tous les votes ont été comptabilisés de manière anonyme à l'aide du logiciel Balotilo

Handball 2024 et celui du Championnat de 2026. En effet, comme vous le savez, Pessac en Nouvelle-Aquitaine accueillera le championnat dans 2 ans.

S'est également déroulé le Championnat du Monde Universitaire de Mind Sports avec de très bons résultats pour la délégation française, des médailles de bronze et des médailles d'argent en équipe et en individuel les échecs et l'argent en équipe pour le bridge.

Finalemment, nous avons participé le weekend dernier au Championnat d'aviron dans lequel nous avons gagné une médaille de bronze. C'est donc un bilan tout à fait satisfaisant.

La saison internationale n'est néanmoins pas terminée, le prochain championnat sera la course d'orientation qui aura lieu début août je crois et donc les vacances ne vont pas arrêter complètement.

Cet été aura également lieu fin août le Forum FISU à Zagreb.

Sur le plan européen, les EUSA Games ont actuellement lieu en Hongrie avec une belle participation des universités françaises. 40 établissements français sont représentés avec 282 athlètes pour un total de 4 400 universités participantes provenant de 45 pays et 5 000 participants. C'est le plus gros événement multisports organisé en Hongrie depuis de très nombreuses années.

Aura également lieu en parallèle des EUSA Games le seul championnat européen universitaire de l'année qui est le championnat d'aviron du 28 août au 1^{er} septembre.

Pour conclure, ce bilan me donne l'occasion de remercier P. REBOT, DNA en charge de l'international pour nos échanges réguliers et notre collaboration tout au long de l'année.

C. TERRET : Je souhaite également insister sur ce point. Ces délégations sont issues d'un travail important de nos directeurs, de discussions et de concertations avec les fédérations partenaires. Il existe des enjeux assez complexes pour constituer ces délégations, des enjeux financiers puisque nous sommes sur un cofinancement dans la majorité des cas avec une vraie concertation des fédérations partenaires. C'est un vrai travail pour arriver à avoir les sportifs et en fonction du niveau dans lequel ils évoluent, il y a également les problématiques de collusion avec des calendriers fédéraux, alors nationaux ou internationaux qui font que des fois certains sportifs sont empêchés d'honorer une sélection avec les équipes de France.

Il est important d'avoir ces éléments en tête en conservant également l'état d'esprit qu'on a toujours impulsé le discours que nous avons auprès des fédérations, c'est-à-dire des étudiants en France U avec un réel double projet.

C'est un point que je souligne auprès des jeunes lorsque je me déplace sur ces championnats du Monde. Nos équipes représentent au travers de ce maillot de FS

*Tous les votes ont été comptabilisés de manière anonyme à l'aide du logiciel Balotilo

Sport U de l'équipe de France universitaire, la double excellence unique et singulière à notre Fédération.

C'est donc un travail important de nos équipes que de constituer des groupes performants tout en gardant ce sens et cette réalité universitaire.

7. QUESTIONS DIVERSES

S. GERARD : Le du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, travaille notamment en relation avec le CNOSF et le CPSF sur le suivi de la feuille de route interministérielle.

Nous nous interrogeons notamment sur le développement de la pratique parasportive à la FF Sport U. L'idée serait de tendre dans les prochaines années vers l'inclusivité, de pouvoir accéder à des championnats avec les valide tout en créant des compétitions dédiées aux étudiants en situation de handicap.

C. TERRET : C'est un sujet complexe qui fait partie de notre projet Horizon 2030. Ce projet a été rédigé pour 8 ans. Ainsi, certains axes ont pu être développés en 4 ans sous cette mandature et d'autres prendront plus de temps. Le parasport est un sujet assez complexe. Pour autant, nous le travaillons puisque, sous cette mandature, nous avons nommé une vice-présidente en charge du parasport U. La FF Sport U est membre du CPSF et la vice-présidente en charge du parasport U se rend au CPSF et échange régulièrement avec eux sur ces enjeux-là. Nous avons d'ailleurs inscrit au programme du Challenge des disciplines parasportives qui ont très bien fonctionné.

C'est donc une vraie volonté de notre côté mais complexe à mettre en place. Imaginer un championnat de France de Parasport nécessitera d'inclure, il y aura nécessairement des valides en grande proportion. Ce n'est, selon nous, pas un problème, dès lors que cela permet inclusion et sensibilisation.

Néanmoins, au vu de la temporalité et des élections à venir, je ne peux me prononcer plus sur l'avenir du sujet à la Fédération.

S. GERARD : C'est parfait dans les suggestions évoquées, il faut faire des choses simples. Il existe par exemple la course avec guide en athlétisme qui est relativement facile à mettre en place et qui permet d'accueillir aussi bien des personnes en situation de handicap que des personnes valides. Peuvent également s'organiser des disciplines plus complexes tels que le basket fauteuil, le cécifoot, le

C. TERRET : Il existe déjà certaines compétitions dans les territoires. En Nouvelle-Aquitaine par exemple, il existe un championnat de basket fauteuil qui s'organise déjà sur 3 sites, Poitiers, Limoges et Bordeaux avec 2 journées et des étudiants en STAPS. En effet, nous travaillons souvent avec les filières APA sur l'organisation de ces projets. Les facultés sont de plus en plus équipées de fauteuils dédiés et les filières APA sont ravies de pouvoir les mettre à disposition et intervenir pour ce type de pratique.

*Tous les votes ont été comptabilisés de manière anonyme à l'aide du logiciel Balotilo

Nous avons également eu la confirmation d'une compétition de basket fauteuil 3x3 lors des prochains Jeux Mondiaux d'été en Allemagne en 2025. Nous sommes ainsi déjà en relation avec la FF Handisport pour échanger sur la possibilité d'une délégation d'équipe de France universitaire de basket fauteuil 3x3.

S. GERARD : Je vous remercie pour la réponse et A. RIDDE du ministère des sports se joint à moi pour souligner l'importance du sujet.

C. TERRET : Il me reste plus qu'à vous souhaiter un très bel été et de bonnes vacances. Nous nous retrouverons en forme à la rentrée. Bonne soirée à tous et toutes.

Procès-verbal entériné par le comité directeur fédéral du 18 décembre 2024.

Cédric TERRET
Président



Jean-François FROUSTEY
Trésorier



*Tous les votes ont été comptabilisés de manière anonyme à l'aide du logiciel Balotilo



ANNEXES



CR CoDir – 11/03/2024

PRÉSENTS	<u>LAURA SU :</u>	D. Beuzelin	R. Fredenucci	MR. Alfano-Kalli
		P. Gastel	C. Audergon	
	<u>Etudiants :</u>	M. Christin (UGA)	A. Métais (UGA)	M. Dekhil (L2)
		J. Rebonato (INSA)		
	<u>Non étudiants :</u>	P. Legendre (ISARA)	C. Martin-Garin (L1)	F. Beyo (INP)
		JM. Goetgheluck (L3)	S. Valin (L2)	H. Bizzotto (INSA)
N. Carrot (UGA)		M. Ouahnouna (L2)	A. Chaniac (EML)	

EXCUSÉS	<u>LAURA SU :</u>	Y. Lance		
	<u>Etudiants :</u>			
	<u>Non étudiants :</u>	F. Beroud (ENTPE)		
		S. Chalton (ECL)		

PAS DE REPONSE	<u>LAURA SU :</u>			
	<u>Etudiants :</u>	C. Rakotoarivont (L2)	M. Rey (L1)	E. Anson (L2)
		E. Jeunot (L11)	M. Golebiewski (UGA)	C. Sereno-Nou (L2)
	<u>Non étudiants :</u>	B. Dehainault (UCA)	P. Malfreyt (UCA)	

Ordre du jour :

- Point licences
- Point subventions
- Point partenariat
- Adhésion de l'AS de l'INSEEC à l'AS UDL
- Point sur l'Assemblée Générale fédérale
- Les dates à venir
- Questions diverses

Point partenariat

ACEF : Association pour le Crédit et l'Épargne des Fonctionnaires :

4 000€ dédiés à l'organisation des CFU + 2 000€ pour le matériel (utilisé pour le matériel de chronométrage).

MAIF : Absence totale de contact

Crédit Mutuel : Appel à projet à hauteur de 4 000€ et 6 000€ versés pour des dotations et pour le « challenge des petites AS » – 2 000€ Bourse aux projets des BDE/BDS de Clermont-Ferrand.

Office des sports Villeurbanne : Appel à projet à hauteur de 2 500€ pour les AS.

CROUS : 20 000€ pour du matériel (juin 2024), 4 900€ pour l'aide aux CFU et 1 600€ au CDSU Loire

Adhésion de l'AS de l'INSEEC à l'AS UDL

Opposition : 0 – Abstention : 0. Le comité directeur approuve l'adhésion de l'AS de l'INSEEC à l'AS UDL.

La ligue AURASU enverra la demande d'adhésion à la fédération, le CoDir fédérale validera ou non cette adhésion à l'AS UDL.

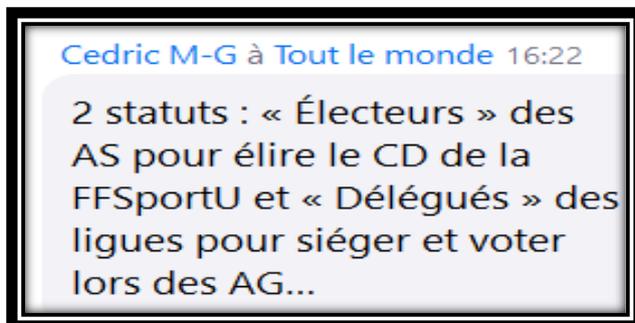
Point AG Fédérale 2024

Philippe LEGENDRE, Président de la Ligue AURA du Sport Universitaire présente les principales modifications des statuts de la FFSU.

Pour les élections des instances dirigeante de la fédération, 100% des votes seront octroyés aux AS. Ceci se fera par vote électronique, avec 5 jours de temps ouvert. Pour rappel, ce dispositif est uniquement mis en place pour élire les listes qui se présentent à la présidence, donc tous les 4 ans.

Les AG resteront sur le principe des délégués. La répartition se fera comme à la Ligue, en fonction de la taille de l'AS. Il y aura un collège des présidents au comité directeur fédéral, 4 présidents (en fonction) pour le représenter.

Intervention sur le chat :



Pour se présenter au collège étudiant, l'âge maximum sera de 29 ans. Pour les non-étudiants, l'âge maximum sera de 69 ans. Conservation des étudiants jusqu'à la prochaine AG, dans le cas où l'étudiant en question a terminé ses études en cours de mandat.



Villeurbanne, le 5 janvier 2024

Adhésion de l'AS INSEEC au sein de l'AS UDL

Cher(e)s collègues,

L'INSEEC a exprimé son souhait de rejoindre l'AS UDL. Ce point a été discuté et accepté lors du dernier conseil d'administration. Cependant, pour que l'adhésion puisse être effective, il nous faut fournir à la FFSU un document précisant l'accord de chaque AS déjà adhérente à l'AS UDL. Vous pouvez ainsi trouver ci-dessous ce document à signer et à nous retourner. En vous remerciant par avance de votre réponse.

Dany Davesne, Président de l'AS UDL.

Mr Goetgheluck Jean Michel, Trésorier de l'AS UDL.

Mr DAL GOBBO Maxime, secrétaire de l'AS UDL

Adhésion de l'INSEEC au sein de l'AS UdL

(INSEEC : CAMPUS OMNES, 25 rue de l'université 69007 Lyon)

Je soussigné (nom prénom) représentant de l'AS (nom de l'AS) dont le siège se trouve (adresse) accepte que l'INSEEC soit intégrée au sein de l'AS UdL dès l'année 2023-2024.

Date :7/01/24.....

Signature du représentant :

La tresoriere

Bovero Severine

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Bovero Severine', written over the printed name.

Adhésion de l'INSEEC au sein de l'AS UdL

(INSEEC : CAMPUS OMNES, 25 rue de l'université 69007 Lyon)

Je soussigné (nom prénom) représentant de l'AS (nom de l'AS) dont le siège se trouve (adresse) accepte que l'INSEEC soit intégrée au sein de l'AS UdL dès l'année 2023-2024.

Date : 10/01/2024

Signature du représentant :

ASSOCIATION ESTUDIANTINE 3
UNIVERSITÉ DE LYON
rue Albert Thomas
69008 LYON

ASSOCIATION ESTUDIANTINE 3
UNIVERSITÉ DE LYON
rue Albert Thomas
69008 LYON

Adhésion de l'INSEEC au sein de l'AS UdL

(INSEEC : CAMPUS OMNES, 25 rue de l'université 69007 Lyon)

Emma MORGE

IDRAC

Je soussigné (nom prénom) représentant de l'AS (nom de l'AS) dont le siège se trouve (adresse) accepte que l'INSEEC soit intégrée au sein de l'AS UdL dès l'année 2023-2024.

Date : 10/01/2024

Signature du représentant :



Association Internationale pour la Formation
IDRAC Business School
47 rue Sergent Michel Berthet
CP 607 - 69258 LYON Cedex 09
Tél. 04 72 85 72 72 - www.ecoles-idrac.com
Siren 330 377 524 - APE 8542 Z

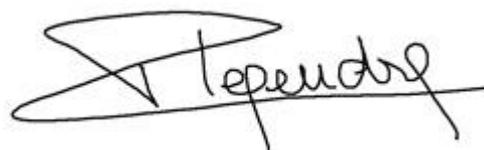
Adhésion de l'INSEEC au sein de l'AS UdL

(INSEEC : CAMPUS OMNES, 25 rue de l'université 69007 Lyon)

Je soussigné Philippe LEGENDRE représentant par délégation de son Président, Pascal DESAMAIS de l'ASC Isara-Lyon dont le siège se trouve 23 rue Jean BALDASSINI – 69007 Lyon accepte que l'INSEEC soit intégrée au sein de l'AS UdL dès l'année 2023-2024.

Date : 08 janvier 2023.

Signature du représentant :

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Legendre', with a large, stylized initial 'L' that loops back under the name.

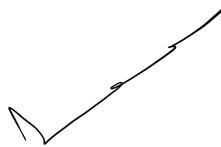
Adhésion de l'INSEEC au sein de l'AS UdL

(INSEEC : CAMPUS OMNES, 25 rue de l'université 69007 Lyon)

Je soussigné Dany Davesne représentant de l'AS Lyon 1 dont le siège se trouve 23 bd Latarget à Villeurbanne accepte que l'INSEEC soit intégrée au sein de l'AS UdL dès l'année 2023-2024.

Date : 04/01/2023

Signature du représentant : Dany Davesne, président AS Lyon 1

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of connected loops and a final upward stroke, positioned below the text of the signature.

Adhésion de l'INSEEC au sein de l'AS UdL

(INSEEC : CAMPUS OMNES, 25 rue de l'université 69007 Lyon)

Je soussigné BOURBON JC représentant de l'ASUdL- ASU-ESA-BRON dont le siège se trouve 331 av Charles de Gaulle, 69500 BRON accepte que l'INSEEC soit intégrée au sein de l'AS-UdL dès l'année 2023-2024.

Date : 08 Janvier 2024

Signature du représentant :

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'JC Bourbon', written over a horizontal line.

Lyon, le 08/03/2024

Cédric TERRET

Président

Fédération Française du Sport Universitaire

108, avenue de Fontainebleau

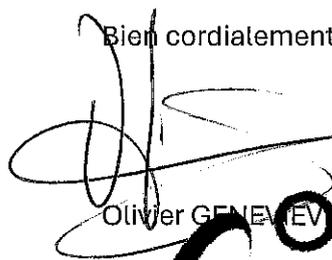
94270 LE KREMLIN BICETRE

Objet : Demande d'adhésion à l'association AS UDL

Monsieur le Président,

Par la présente, je soussigné Olivier GENEVIEVE, Responsable de la vie associative demande que l'AS BBA INSEEC Lyon sur les campus de Lyon d'OMNES Education – INSEEC puisse intégrer l'AS UDL pour l'année 2024-2025.

Bien cordialement.


Olivier GENEVIEVE


Lyon, le 08/03/2024

Cédric TERRET

Président

Fédération Française du Sport Universitaire

108, avenue de Fontainebleau

94270 LE KREMLIN BICETRE

Objet : Demande d'adhésion à l'association AS UDL

Monsieur le Président,

Par la présente, je soussigné Olivier GENEVIEVE, Responsable de la vie associative demande que l'AS BBA INSEEC Lyon sur les campus de Lyon d'OMNES Education – INSEEC puisse intégrer l'AS UDL pour l'année 2024-2025.

Bien cordialement.


Olivier GENEVIEVE
OMNES
EDUCATION

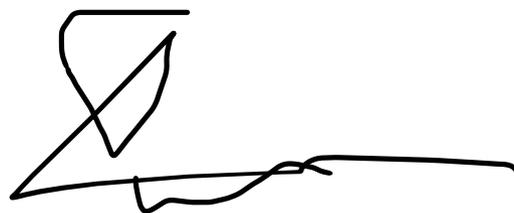
Adhésion de l'INSEEC au sein de l'AS UdL

(INSEEC : CAMPUS OMNES, 25 rue de l'université 69007 Lyon)

Je soussigné LEMERCIER Théo représentant de l'AS ENISE dont le siège se trouve 58 rue Jean Parôt 42100 Saint Etienne accepte que l'INSEEC soit intégrée au sein de l'AS UdL dès l'année 2023-2024.

Date :10/01/2024

Signature du représentant :

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, somewhat abstract shape that resembles a triangle or a 'T' with a horizontal line extending to the right, followed by a wavy line underneath.

Adhésion de l'INSEEC au sein de l'AS UDL

(INSEEC : CAMPUS OMNES, 25 rue de l'université 69007 Lyon)

Je soussigné Amin GRAGUEB CHATTI secrétaire de l'AS Université Lumière Lyon 2 dont le siège se trouve au CAMPUS PORTE DES ALPES – 5, Avenue Pierre Mendès France – 69500 BRON accepte que l'INSEEC soit intégrée au sein de l'AS UDL dès l'année 2023-2024.

Date : 11/01/2024

Signature du représentant :

Amin GRAGUEB CHATTI, Secrétaire AS Université Lumière Lyon 2

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Amin Gragueb Chatti', written in a cursive style.

Adhésion de l'INSEEC au sein de l'AS UdL

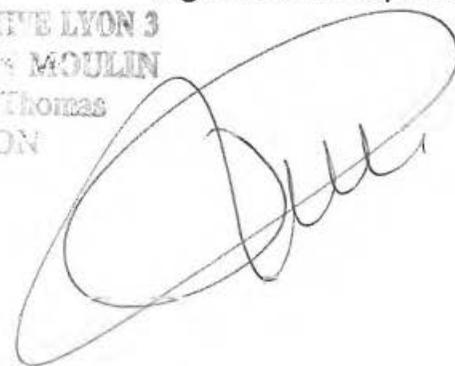
(INSEEC : CAMPUS OMNES, 25 rue de l'université 69007 Lyon)

Je soussigné, Laurent CARLINO, représentant de l'AS LYON 3 dont le siège se trouve : Université Jean Moulin, 6 Cours Albert THOMAS 69008 LYON accepte que l'INSEEC soit intégrée au sein de l'AS UdL dès l'année 2023-2024.

Date : 8 Mars 2024

Signature du représentant :

ASSOCIATION SPORTIVE LYON 3
UNIVERSITE JEAN MOULIN
6 cours Albert Thomas
69008 LYON



NOMINATIONS CMN 2025-2028

CIVILITE	NOM	PRENOM	CMN	Candidature à soumettre
Monsieur	FURLANETTO	Olivier	Athlétisme	OUI
Madame	BARAUD	Virginie	Athlétisme	OUI
Monsieur	BARRAUX	Etienne	Aviron	SUPPLEANT
Monsieur	GIRARD	Lionel	Aviron	OUI
Monsieur	MEYER	Michaël	Aviron	OUI
Monsieur	BEAUVIR	Yannick	Course d'Orientation	OUI
Monsieur	HAYER	Nicolas	Course d'Orientation	OUI
Monsieur	BOCQUET	Sébastien	Escalade	OUI
Madame	DUCOEUR	Françoise	Escalade	OUI
Monsieur	VALLS	Eric	Escalade	SUPPLEANT
Monsieur	CHALUMEAU	Dominique	Tennis de table	OUI
Monsieur	DEEMER	Dorian	Tennis de table	SUPPLEANT
Monsieur	VICO	Thomas	Tennis de table	OUI
Monsieur	GRYNSZPAN-TABET	Elie	Ultimate	OUI
Monsieur	LEBRUN	Stéphane	Ultimate	OUI
Monsieur	LESOULT	Vincent	Ultimate	SUPPLEANT
Monsieur	PEYSSON	Jean	Voile	SUPPLEANT
Monsieur	VARRIN	Stanley	Voile	OUI
Monsieur	MURAZ	Eric	Voile	OUI
Madame	CHAURAY	Marie-Pierre	Voile	SUPPLEANT
Monsieur	HALLART	Dominique	Beach-Volley	OUI
Monsieur	LEPUISSANT	Samuel	Beach-Volley	OUI
Monsieur	LUTZ	Ludovic	Force Athlétique	OUI
Madame	ROSSARIE	Jeanne	Force Athlétique	OUI
Monsieur	CAMPILLO	Philippe	Haltérophilie-Musculatio	OUI
Madame	ROSSARIE	Jeanne	Haltérophilie-Musculatio	OUI
Monsieur	CHALUMEAU	Patrick	IUT	OUI

CIVILITE	NOM	PRENOM	CMN	Candidature à soumettre
Monsieur	NEDELEC	Sébastien	IUT	OUI
Monsieur	LABOURET	Eric	Judo	OUI
Monsieur	MARTIN	Philippe	Judo	OUI
Monsieur	NGUYEN	Didier	Judo	SUPPLEANT
Monsieur	DELHAYE	Erwan	Natation	SUPPLEANT
Monsieur	FERNANDES	Emmanuel	Natation	SUPPLEANT
Monsieur	TIREAU	Clément	Natation	OUI
Monsieur	MAGER	Denis	Natation	OUI
Madame	JAUSSAUD	Marie	Volleyball	OUI
Monsieur	CANTAMESSI	Fabien	Volleyball	OUI
Monsieur	NEMETH	Richard	Volleyball	SUPPLEANT
Monsieur	JACQUEMIN	Franck	Waterpolo	OUI
Madame	ROSSIGNOL	Sandra	Waterpolo	OUI
Monsieur	CALIN	Miguel	Echecs	OUI
Monsieur	VARENNE	Stéphane	Golf	SUPPLEANT
Monsieur	LE GOAZIGO	Cyril	Golf	OUI
Monsieur	CONRE	Marc	Golf	OUI
Monsieur	BEROUD	Fabien	Rugby	OUI
Monsieur	DURY	Ivan	Rugby 7	SUPPLEANT
Monsieur	GAULTIER	Julien	Rugby 7	OUI
Madame	LEROY	Caroline	Rugby	OUI
Monsieur	MOTTET	Sylvain	Rugby 7	OUI
Monsieur	DESSACS	Jean-Louis	Rugby	SUPPLEANT
Monsieur	NOTARIO	Joan	Rugby	SUPPLEANT
Monsieur	SKALECKI	Jean-Marc	Savate Boxe Française	OUI
Madame	DUREAULT	Marine	Badminton	OUI
Monsieur	HAUTEFEUILLE	Sylvain	Badminton	SUPPLEANT
Monsieur	WASYLYK	Eric	Badminton	SUPPLEANT
Monsieur	DEPECKER	Jacob	Badminton	OUI
Monsieur	DEVOS	Eric	Basketball	OUI
Monsieur	GARNIER	Grégory	Basketball	OUI
Monsieur	MAIGNAN	Frank	Basketball	SUPPLEANT

CIVILITE	NOM	PRENOM	CMN	Candidature à soumettre
Madame	MATRAY	Barbara	Basketball	SUPPLEANT
Monsieur	HALLAF	Rachid	Boxe	OUI
Monsieur	LAVALOU	Kévin	Boxe	OUI
Monsieur	BENNANI	Otman	Kick-Boxing Muay Thai	OUI
Monsieur	TIMBERT	Patrick	Kick-Boxing Muay Thai	OUI
Monsieur	BENAS	Philippe	Lutte Sambo	OUI
Monsieur	GAYET	Sébastien	Lutte Sambo	OUI
Monsieur	FOUCHER	Sébastien	Squash	OUI
Monsieur	FRONTON	Olivier	Squash	OUI
Monsieur	BARLETTA	Luhpo	Surf	OUI
Monsieur	CALLON	Charles	Equitation	OUI
Madame	WUILLEME	Adeline	Escrime	OUI
Monsieur	FRESCHI	Olivier	Football	OUI
Monsieur	GAUTIER	Hervé	Football	SUPPLEANT
Monsieur	IMINE	Yann	Football	OUI
Monsieur	MARTINEAU	Eric	Football	SUPPLEANT
Monsieur	DAUDIN	Bruno	Futsal	OUI
Monsieur	FOSCOLO	Jérôme	Futsal	OUI
Monsieur	LEQUIN	Thomas	Futsal	SUPPLEANT
Monsieur	TROUSSELLE	Aymeric	Futsal	SUPPLEANT
Madame	AUBRY	Catherine	Karaté	OUI
Monsieur	PAVY	Alexandre	Karaté	OUI
Monsieur	MILLAZZO	Nicolas	Karaté	SUPPLEANT
Monsieur	JOUNIAUX	Hervé	Ski	OUI
Madame	DE CROOS	Sandrine	Gymnastique(s) TRAMP	SUPPLEANT
Madame	DEODATI	Pauline	Gymnastique(s) TRAMP	OUI
Monsieur	MARIN	Ludovic	Gymnastique(s) GAM-G	OUI
Madame	GARDIEN	Stéphanie	Gymnastique(s)	SUPPLEANT
Madame	RIZZA	Jeanne	Gymnastique(s) GAM-G	OUI
Monsieur	TAMARELLE	Benoît	Gymnastique(s) PARKO	OUI
Madame	DEFOSSE	Véronique	Gymnastique(s) GR	OUI
Madame	BREUIL	Diane	Gymnastique(s) GR	OUI

CIVILITE	NOM	PRENOM	CMN	Candidature à soumettre
Monsieur	BRIANCEAU	Alexis	Handball	OUI
Madame	ESCOFFIER	Isabelle	Handball	SUPPLEANT
Monsieur	GRANGET	Philippe	Handball	SUPPLEANT
Monsieur	MARTIN	Nicolas	Handball	OUI
Madame	DERVILLE	Dominique	Tennis - Padel	OUI
Monsieur	THOUVENOT	Sylvain	Tennis - Padel	OUI
Monsieur	DEEMER	Dorian	Triathlon	OUI

FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT UNIVERSITAIRE

108 avenue de Fontainebleau - 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE

federation@sport-u.com

www.sport-u.com

PILOTAGE POLITIQUE

Président - **Cédric TERRET**

president@sport-u.com

PILOTAGE TECHNIQUE

Direction Nationale

Jean-Philippe DOS PRAZERES - jpdosprazeres@sport-u.com

Lucie TICO - ltico@sport-u.com

